

comprennent l'octroi de subventions d'encouragement aux trappeurs (basées sur un certain pourcentage des prises de la saison), un service de commercialisation et un programme de campements éloignés à l'intention des groupes désireux de retourner vivre des ressources naturelles du territoire grâce à la chasse et au piégeage.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la gestion de la faune fait appel principalement au contrôle des ressources et à la surveillance des prises. Chaque zone d'exploitation est contingentée. Le Service de la faune fait des relevés pour déterminer notamment

l'abondance, la productivité et la répartition saisonnière des grands mammifères, y compris l'ours polaire.

Le Service de la faune des T.N.-O. s'occupe aussi de la délivrance des permis de pêche sportive. En outre, autorisés par le ministère fédéral des Pêches et des Océans, des agents de conservation de la faune régionale surveillent la pêche commerciale et font une évaluation des lacs et des cours d'eau en vue de déterminer s'ils offrent assez de ressources pour être l'objet d'une exploitation commerciale axée sur les marchés locaux.

### Sources

- 8.1 - 8.1.2 Services d'information, Service canadien des forêts, ministère de l'Environnement.
- 8.1.3 Services d'information, Service canadien des forêts, ministère de l'Environnement; ministères provinciaux concernés.
- 8.1.4 - 8.1.5 Division des industries manufacturières et primaires, Statistique Canada.
- 8.2 - 8.2.1 Direction générale des communications, ministère des Pêches et des Océans.
- 8.2.2 Les ministères provinciaux concernés.
- 8.3 Division de la statistique agricole, Statistique Canada; Direction générale des communications, ministère des Pêches et des Océans.
- 8.4 - 8.4.1 Direction générale de l'information, ministère de l'Environnement.
- 8.4.2 Les ministères provinciaux concernés.
- 8.4.3 Les administrations territoriales concernées.

### Références choisies

- Énoncé de politique: Plan sommaire de renouvellement des forêts*, Environnement Canada, Ottawa, 1982.
- Inventaire des forêts du Canada, 1981*, Environnement Canada, Ottawa, 1982.
- Production de fourrure, 1982*, n° 23-207 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1983.
- Rapport annuel 1981-1982*, Environnement Canada, Ottawa, 1983.
- Rapport annuel 1982-83*, Office des prix des produits de la pêche Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa, 1983.
- Rapport annuel 1980-1981*, Pêches et Océans, Ottawa, 1982; *Rapport annuel 1982-1983*, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa, 1984.
- Rapport sur les fermes à fourrure, 1981*, n° 23-208 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1982.
- Revue statistique annuelle: Les pêches canadiennes, 1981*, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa, 1983.
- Statistiques forestières du Canada, 1981*, n° 25-202 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1983.